



SILVA
ENVIRONNEMENT

-

EXPERTISE D'ARBRES FAVORABLES POUR LA FAUNE AVANT ABATTAGE, DECIZE (58)

Compte rendu d'expertise, Janvier 2023



LE CHAMP DE LA CURE

58230 SAINT AGNAN

TEL : 06 75 47 29 17

MAIL : SILVA.ENVIRONNEMENT@GMAIL.COM

WEB : SILVA-ENVIRONNEMENT.COM

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	1
II.	MATÉRIEL ET MÉTHODE.....	1
III.	RÉSULTATS.....	3
IV.	CONCLUSION.....	7

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

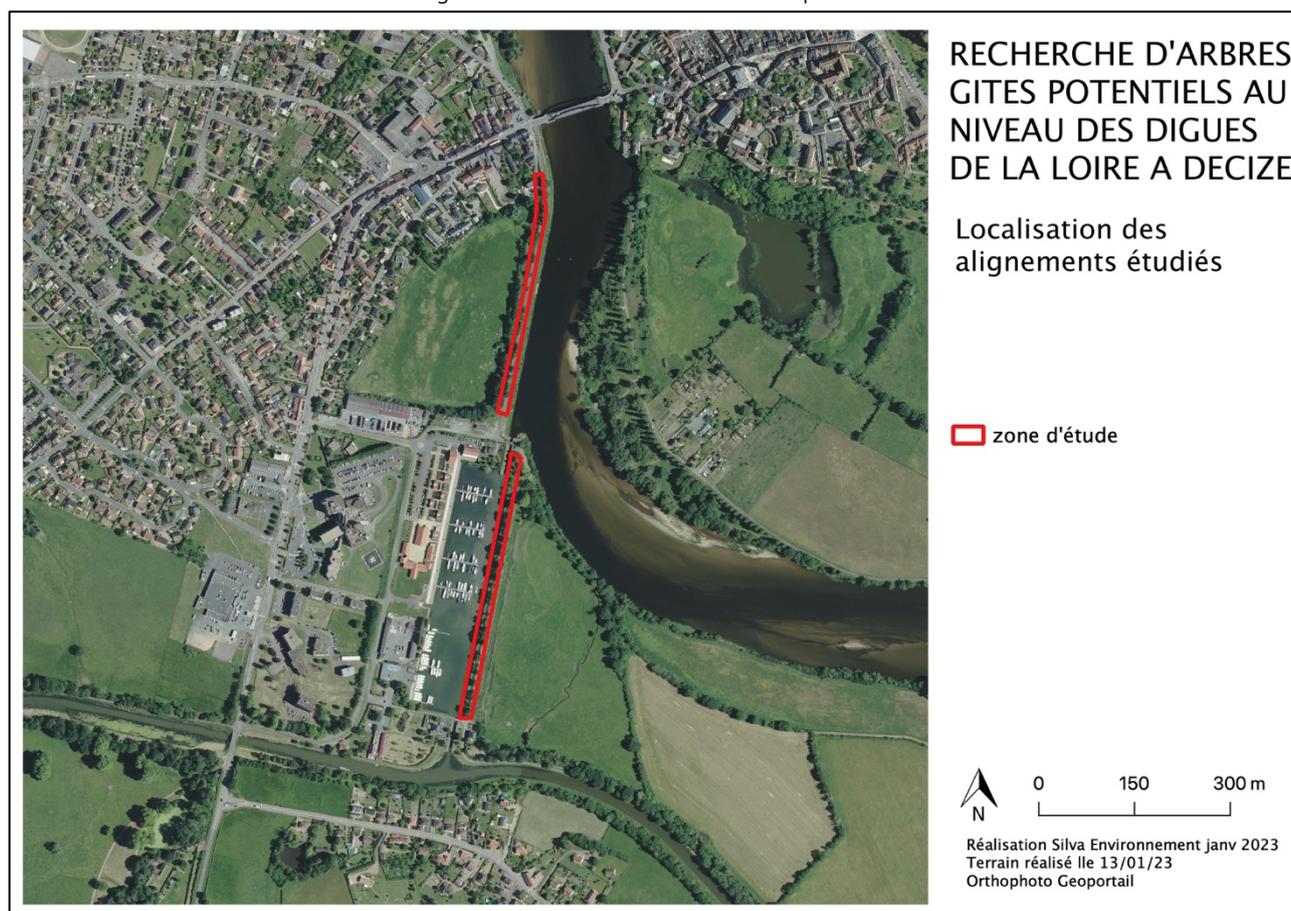
Des travaux d'abattage d'arbres doivent être menés dans le cadre de l'entretien des digues sur la commune de Decize (58). Le bureau d'études Silva Environnement a été chargé de réaliser l'expertise de ces arbres au regard de la faune.

II. MATÉRIEL ET MÉTHODE

II.1. ARBRES CONCERNÉS PAR L'EXPERTISE

Une centaine d'arbres sont concernés par la mission d'expertise (Figure 1). Ces arbres sont répartis en deux alignements et ont été expertisés le 13/01.23.

Figure 1 : Localisation des arbres expertisés



II.2. EXPERTISE APPROFONDIE

Les éventuelles parties visibles de chaque cavité sont tout d'abord examinées, à la recherche d'individus ou d'indices de présence (guano, écoulement noirâtre, poils). Par la suite, chaque cavité est inspectée à l'aide d'une caméra endoscopique permettant d'observer les parties des cavités non visibles à l'œil nu (Figure 2). L'endoscope utilisé possède une fonction d'enregistrement pour des prises de vue et des vidéos.

Figure 2 : Utilisation d'un endoscope pour l'inspection des cavités



Les informations suivantes sont relevées pour chacune des cavités :

- Présence ou absence d'individus ou d'indices de présence ;
- Nom de(s) espèce(s) trouvée(s), type(s) d'indice(s) trouvé(s)
- Pose de dispositif anti-retour, bouchage de la cavité

Ce travail permet de classer les arbres en fonction des enjeux liés aux cavités (Tableau 1).

Tableau 1 : Définition des différents types de classe

Classe	Définition
Classe 1	Arbres ne présentant pas actuellement de potentialités d'habitat pour les chiroptères, c'est-à-dire avec cavités, fissures ou décollements d'écorce mal orientés ou partiellement bouchés, mais qui présentent un potentiel d'avenir (ébauche de trous de pics, bourrelet cicatriciel peu profond etc...) .
Classe 2	Arbres présentant des conditions favorables à l'accueil de chiroptères (présence de cavités, fissures, décollements d'écorce ayant une bonne orientation et une bonne profondeur), sans preuve de présence de chauves-souris .
Classe 3	Arbres présentant des conditions favorables à l'accueil de chiroptères (présence de cavités, fissures, décollements d'écorce ayant une bonne orientation), avec preuve de présence de chauves-souris (individus ou indices de présence) .

II.3. ACCES AUX CAVITES

L'accès aux cavités a été effectué à l'aide d'une échelle (Figure 3).

Figure 3 : Accès aux cavités



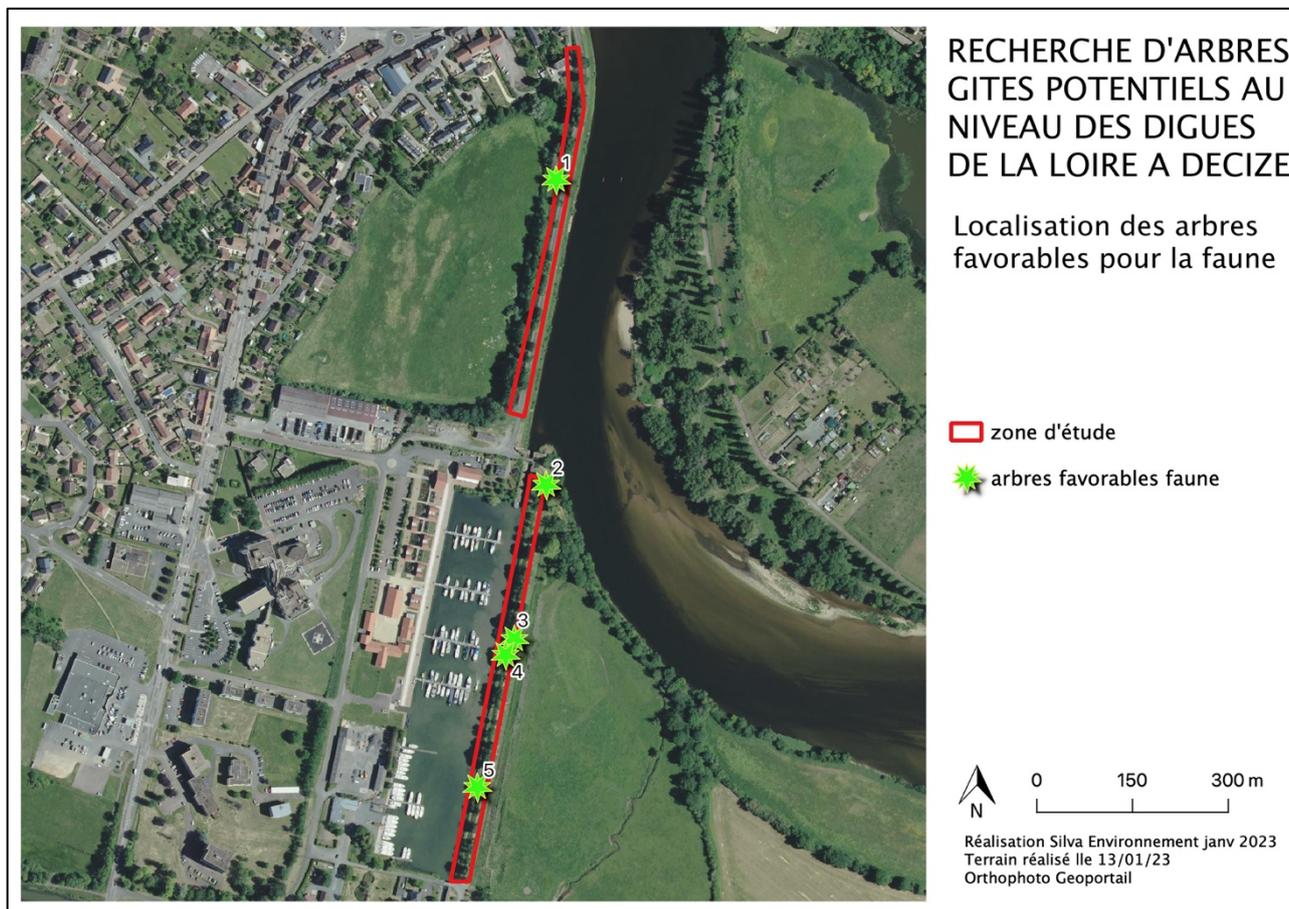
III. RÉSULTATS

Aucune chauve-souris ni indice de présence n'a été observée lors de l'expertise menée le 13/01/23.

Cinq arbres présentent des cavités jugées favorables pour la faune (Figure 4).

Parmi eux, nous pouvons distinguer 3 arbres de classe 2 et deux arbres de classe 1 (Figure 13).

Figure 4 : Localisation des arbres jugés favorables pour la faune



Arbre 1

L'arbre 1 est un Saule qui présente un bourrelet cicatriciel jugé favorable pour la faune. Cette cavité n'abritait pas de faune le jour de l'expertise malgré son caractère favorable (bonne profondeur et orientation). Au vu de ces résultats, cet arbre appartient à la classe 2. Afin de sécuriser l'abattage, la cavité a été obstruée à l'aide de papier journal après s'être assuré de l'absence de faune (Figure 6).

Figure 5 : Arbre 1 et cavité expertisée



Figure 6 : Cavité de l'arbre 1 obstruée



Arbre 2

L'arbre 2 est un Tilleul qui présente un bourrelet cicatriciel orienté ouest à 3 mètres de hauteur. Cette cavité peu profonde n'abritait pas de faune le jour de l'expertise. Au vu de sa profondeur, cette cavité appartient à la classe 1.

Figure 7 : Arbre 2 et cavité expertisée



Arbre 3

L'arbre 3 est un Tilleul qui présente un bourrelet cicatriciel jugé favorable pour la faune. Cette cavité n'abritait pas de faune le jour de l'expertise malgré son caractère favorable (bonne profondeur et orientation). Au vu de ces résultats, cet arbre appartient à la classe 2. Afin de sécuriser l'abattage, la cavité a été obstruée à l'aide de papier journal après s'être assuré de l'absence de faune (Figure 9).

Figure 8 : Arbre 3 et cavité expertisée



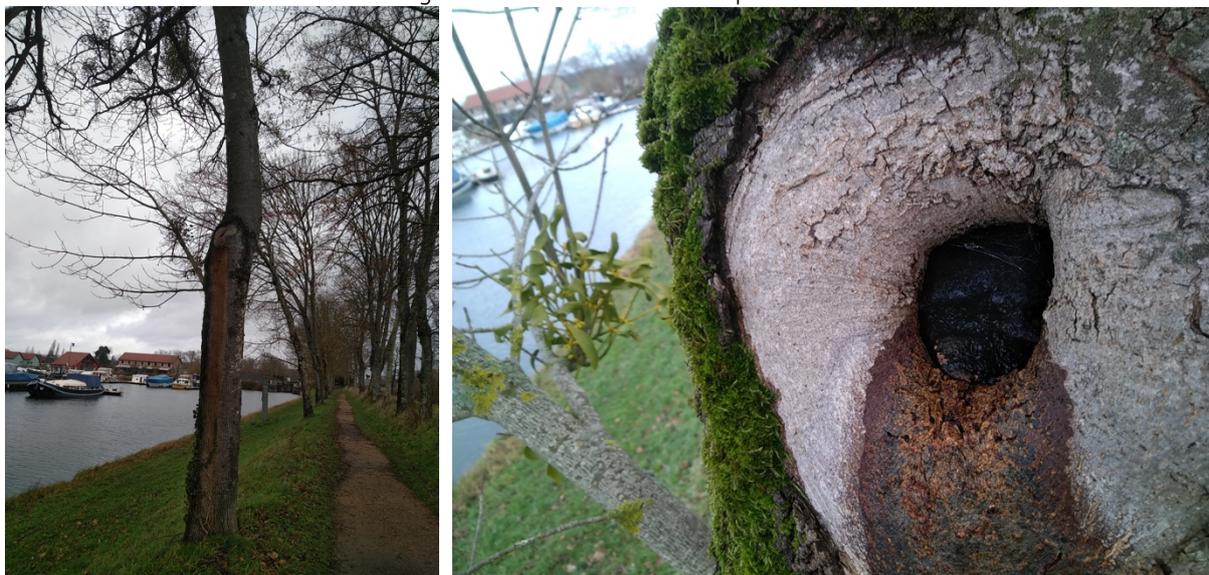
Figure 9 : Cavité de l'arbre 3 obstruée



Arbre 4

L'arbre 4 est un Tilleul qui présente un bourrelet cicatriciel orienté sud à 3 mètres de hauteur. Cette cavité peu profonde n'abritait pas de faune le jour de l'expertise. Au vu de sa profondeur, cette cavité appartient à la classe 1.

Figure 10 : Arbre 4 et cavité expertisée



Arbre 5

L'arbre 5 est un Tilleul qui présente un bourrelet cicatriciel jugé favorable pour la faune. Cette cavité n'abritait pas de faune le jour de l'expertise malgré son caractère favorable (bonne profondeur et orientation). Au vu de ces résultats, cet arbre appartient à la classe 2. Afin de sécuriser l'abattage, la cavité a été obstruée à l'aide de papier journal après s'être assuré de l'absence de faune (Figure 12).

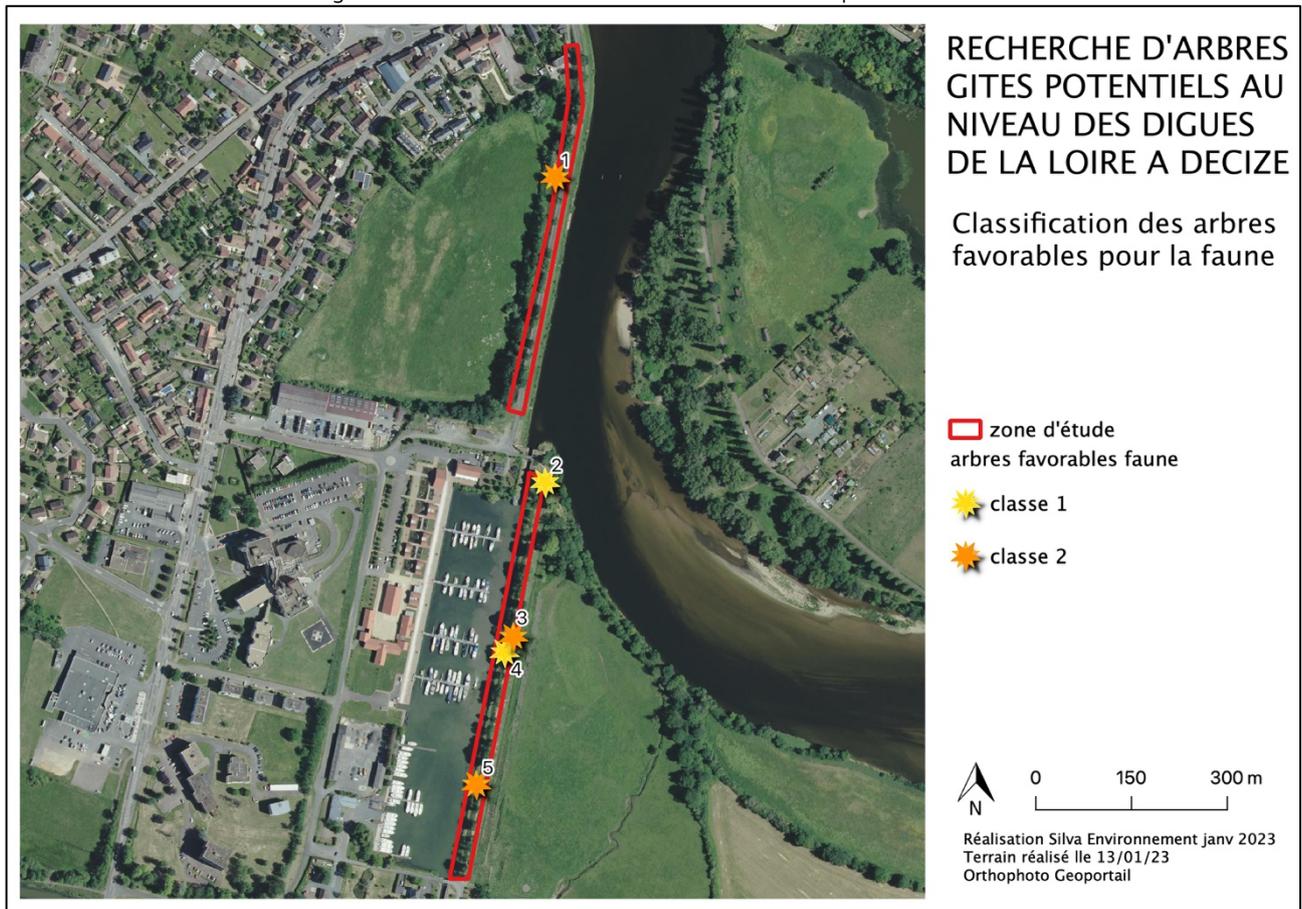
Figure 11 : Arbre 5 et cavité expertisée



Figure 12 : Cavité de l'arbre 5 obstruée



Figure 13 : Classification des 5 arbres favorables pour la faune



IV. CONCLUSION

L'expertise approfondie des arbres concernés par l'abattage a été réalisée le 13/01/23. Aucune chauve-souris n'a été observée à l'occasion de ce travail.

Sur la centaine d'arbres expertisés, seuls cinq sont jugés favorables pour la faune. 3 arbres de classe 2 et 2 arbres de classe 1 ont été identifiés.

Afin d'éviter la présence de faune au moment de l'abattage les cavités des arbres de classe 2 ont été obstruées à l'aide de papier journal après inspection à l'aide d'une caméra endoscopique. Les cavités des arbres de classe 1 n'ont pas été obstruées étant donné qu'elles ne sont pas jugées favorables en l'état.

L'abattage peut ainsi être mené de manière classique et sans délais.